

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
De BALADOU
EN DATE DU VENDREDI 20 MARS 2026**

La séance, faisant suite à la convocation du 16 mars 2026, est ouverte à dix-huit heures et trente minutes en la Salle du Conseil de Baladou, sous la présidence de M. DELVERT Jean, Maire sortant.

Présents : **Mesdames** VACHER Sophie, COTTARD Émilie, AUDRAN Fanny, FAUREL Monique, VACHER Laetitia,
Messieurs PAGEOT Jean Philippe, MARTY Cédric, DEMARET Pierre, BOUDIER Damien, LACROIX Thomas, LEYMARIE François.

Excusés : néant

Absent : néant

Élus : 11 – Quorum : 6 – Présents : 11- Procuration 0 - Votants : 11

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture de la séance par le maire sortant
M. DELVERT Jean déclare la séance ouverte à **18 heures et 35 minutes** et demande aux membres présents s'ils souhaitent appliquer un huis clos (refus à l'unanimité, la séance reste donc publique).
Il annonce l'installation officielle dans leurs fonctions des conseillers municipaux élus lors du scrutin du dimanche 15 mars dernier.

Lecture est faite de textes officiels.

- Désignation d'un secrétaire de séance, (le plus jeune des conseillers élus)
Compte tenu des dates de naissance des membres présents, M. Thomas LACROIX assurera les fonctions de secrétaire de séance.

- Appel des conseillers municipaux élus le 15 mars 2026.
Les 11 personnes élues sont présentes.

- Désignation et Installation du doyen ou de la doyenne parmi les conseillers élus (pour l'élection du maire).
Mme Monique FAUREL est désignée à cette responsabilité compte tenu des dates de naissance de chacun des membres.
Lecture est faite de textes officiels.

- Élection du maire (à bulletin secret).

Mr. Jean-Philippe PAGEOT se porte candidat au poste de Maire.
Mme Émilie COTTARD et M. Pierre DEMARET sont désignés assesseurs.
Chaque conseiller procède à son vote à bulletin secret.
A l'ouverture de l'urne on dénombre 1 bulletin blanc et 10 bulletins en faveur de M. Jean-Philippe PAGEOT, qui est donc élu Maire.
La Présidence de séance lui revient immédiatement.

- Détermination du nombre des adjoints

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriale, la commune comptant moins de 500 habitants, il est possible d'élire jusqu'à 3 adjoints au Maire.
Ce nombre est retenu à l'unanimité.

- Dépôt des listes de candidats aux postes d'adjoint(s).

Sont candidats M. Cédric MARTY, Mme Sophie VACHER et M. Pierre DEMARET, respectivement aux fonctions de 1er, 2ème et 3ème adjoint au Maire.

- Élection du (ou des) adjoints par scrutin de liste paritaire (à bulletin secret).

Chaque conseiller procède à son vote à bulletin secret.
A l'ouverture de l'urne, les assesseurs constatent 1 bulletin nul (1 nom rayé) et 10 bulletins de liste en faveur des 3 noms des candidats.

- Proclamations des résultats.

Mr. Cédric MARTY, Mme Sophie VACHER et M. Pierre DEMARET, sont élus respectivement aux fonctions de 1er, 2ème et 3ème adjoint au Maire.

- Lecture par le maire élu de la « charte de l'élu local »,

Mr. Jean-Philippe PAGEOT donne lecture à l'assemblée de ce document.

- Détermination du tableau du conseil municipal,

A l'issue des votes précédents, le tableau est établi comme suit :

| | | | |
|-----------------------|----------------------|----------------------|--|
| Maire : | Jean-Philippe PAGEOT | Conseillers : | Émilie COTTARD Fanny AUDRAN Damien BOUDIER Monique FAUREL Thomas LACROIX Laetitia VACHER François LEYMARIE |
| 1er adjoint : | Cédric MARTY | | |
| 2ème adjoint : | Sophie VACHER | | |
| 3ème adjoint : | Pierre DEMARET | | |

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

L'assemblée approuve à l'unanimité le PV de séance du 05 mars 2026.

- Conseillers communautaires (liste),

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et à la taille de la Commune, M. le Maire est désigné conseiller communautaire, suppléé par le premier adjoint.

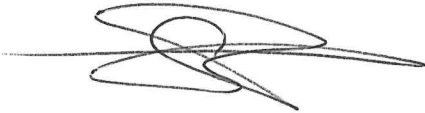
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée par Mr. le Maire à 19 heures et 35 minutes. En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal.

Observations émises lors de la séance du

Procès-verbal de la séance du 20 Mars 2026 approuvé le 28/04/26

Jean-Philippe PAGEOT, Président de séance,

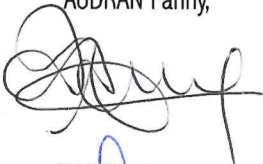
LACROIX Thomas, Secrétaire de séance,



AUDRAN Fanny,

COTTARD Émilie,

DEMARET Pierre,



FAUREL Monique,

VACHER Laetitia,

MARTY Cédric,



VACHER Sophie

BOUDIER Damien,

LEYMARIE François,

